

Madame, Monsieur,

Les dossiers d'inscription sont prêts.

Ils seront transmis à partir du 23 juin dans les écoles de la commune à chaque enfant.

Les familles des enfants non scolarisés aux écoles de la commune peuvent retirer les dossiers en mairie à partir du 23 juin.

ATTENTION

Au vu du protocole actualisé le 18 juin par la DDCS, les groupes seront à effectif réduit. La municipalité a appliqué des critères pour l'inscription des enfants.

Toutes les demandes seront prises en compte et classé par ordre des critères. Les listes des enfants retenus sera communiquée à partir du mardi 7 juillet.

DATES DES INSCRIPTIONS :
MARDI 30 JUIN DE 17H30 A 19H
MERCREDI 1er JUILLET DE 14H A 18H
JEUDI 2 JUILLET DE 17H30 A 19H

Pour plus de renseignement vous pouvez contacter Fabien RACHEZ au 03 27 90 44 08

Vous trouverez la plaquette d'information en pièce jointe